

**COMMISSION D'ENQUÊTE
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT**

PROJET ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR
BRIGITTE SCHOEMANS**

LE 11 JUIN 2015

« Si les membres du gouvernement se considèrent comme les représentants non plus des contribuables, mais des bénéficiaires de traitements, appointements, subventions, allocations et autres avantages tirés des ressources publiques, c'en est fait de la démocratie. »

Ludwig von Mises

Monsieur Denis Bergeron

PRÉSIDENT

et

Monsieur John Haemmerli

COMMISSAIRE

Messieurs,

Je me nomme Brigitte Schoemans et je suis citoyenne de Saint-Cyprien-de-Napierville depuis 1996, année où j'ai acheté ma maison située au bout du Rang Double, presque au carrefour de la Grand Ligne du Rang Double.

Je m'interroge beaucoup sur l'insistance des promoteurs éoliens qui veulent à tout prix depuis une dizaine d'années installer leurs centrales d'éoliennes industrielles ici, en Montérégie, dans notre environnement immédiat, près de nos maisons et sur des terres agricoles d'une infinie valeur. Cela finit par devenir de l'acharnement et bon nombre d'entre nous vivons cela comme du harcèlement et de l'agression.

En écrivant ces lignes, je ressens un profond malaise car je me demande à quoi ont servi tous les efforts déployés en 2010 et 2011 à Saint-Valentin en termes humains et financiers. Les conclusions du rapport 279 du BAPE avaient pourtant été très claires : avantages du projet inférieurs aux désavantages, non-acceptabilité sociale, vive opposition citoyenne appuyée par une coalition de maires, non viabilité du projet, absence de consultation citoyenne, manque d'information et de transparence de la part du promoteur, tensions et divisions sociales au sein de la communauté, saccage du patrimoine agricole qu'il convient pourtant de protéger, distances séparatrices discriminatoires, risques d'atteinte à la qualité de vie et à la santé des voisins, incidence

sur la valeur des propriétés sous-estimée, destruction des paysages, entraves au développement des municipalités voisines, graves dangers pour la faune ailée et plusieurs variétés d'espèces à statut précaire, dont le faucon pèlerin et certaines chauves-souris.

Dans un communiqué daté du 19 août 2011 (annexe 1) expliquant les raisons du rejet du projet éolien de Saint-Valentin, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Pierre Arcand, déclarait :

Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. Considérant la non-acceptabilité sociale du projet de parc éolien Saint-Valentin, le gouvernement ne peut donner son aval à sa réalisation sans que celui-ci ne respecte entièrement la démarche de développement durable¹

Dans le même communiqué, madame Nathalie Normandeau, alors vice-première ministre et ministre des Ressources naturelles et de la Faune, faisait pour sa part valoir :

Dans le cadre de la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015, notre gouvernement a choisi de faire de l'énergie un levier de développement économique pour les régions du Québec. Or, bien que le développement de l'énergie éolienne représente une occasion formidable de création de richesse pour les régions, un tel développement n'est possible qu'avec l'appui du milieu d'accueil²

Quatre ans plus tard et à un jet de pierre de Saint-Valentin, je ne peux m'empêcher de me questionner : qu'y a-t-il de différent dans le projet Saint-Cyprien? Pourquoi encore un BAPE et que veut donc le gouvernement? A-t-il déjà oublié ses propres conclusions et recommandations? Que désire-t-il exactement pour ses citoyens? Que nous cache-t-on?

Il est vrai qu'il s'agit à Saint-Cyprien d'un projet autochtone et qu'un projet autochtone n'a pas à se soumettre aux mêmes règles que les autres. Un projet autochtone peut être imposé à toute une population parce qu'il se base sur des principes discriminatoires et, en définitive, racistes. C'est ce que nous avons appris lors de la première partie des audiences du BAPE. Dans le but d'avantager une communauté autochtone, le

¹ <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/infuseur/communiquie.asp?no=1937>

² idem

gouvernement a produit le décret portant le numéro 1044-2008, qui bafoue toutes les lois, toutes les conventions, toutes les chartes qui reconnaissent que les individus sont égaux entre eux et qui interdisent toute forme de discrimination. Le gouvernement a adopté un décret raciste et les individus de notre communauté en sommes les victimes.

Ce projet, qui nous cause déjà beaucoup de torts et de souffrances en raison du déchirement social et du stress intense qu'il provoque, serait catastrophique pour l'avenir de notre communauté.

On nous a aussi expliqué que les autochtones sont régis par des lois non pas provinciales mais bien fédérales. Peut-on alors m'expliquer comment le gouvernement du Québec a pu se permettre, par ce décret, d'établir le cadre réglementaire d'un appel d'offres dont les soumissionnaires et les paramètres seraient nécessairement hors de son champ de compétences et assujettis à la juridiction fédérale? Est-ce que cette contradiction passerait la rampe de la constitutionnalité?

C'est honteux et totalement irresponsable de la part d'un gouvernement d'agir de manière à opposer une communauté à une autre, simplement pour se donner bonne conscience et pour pouvoir ensuite se targuer d'avoir fait sa part pour aider les autochtones du Québec. Vous ne pouvez pas habiller Jean avec les vêtements pris à Jacques. Ce serait indécent.

Ce gouvernement s'est-il demandé ce que nous vivons ici, tout près du projet, depuis plus de 5 ans? De quoi sont faites nos nuits d'insomnie, de quels dangers nous sommes menacés, de quelles formes se drapent nos peurs, de quelles souffrances est meublé notre quotidien, de quelles émotions sont chargées nos larmes?

Je vous offre une visite guidée de l'enfer que sont devenues nos vies depuis que ce projet éolien les hante.

LE CHARME D'AVANT :

Lorsque j'ai acheté ma maison il y a presque 20 ans, ce fut un coup de foudre pour sa joliesse et la tranquillité de l'environnement qui l'emmitouflait comme un linge. Tout était si calme, si paisible, un havre de paix. Seul le chant des oiseaux et de quelques insectes saisonniers (criquets, cigales) se faisait entendre. Une fois de temps en temps, pas souvent, le passage d'un tracteur, puis le retour au calme plat.

Que dire du paysage? Plat lui aussi, comme une galette, avec de belles terres cultivées. Des terres riches, regorgeant de rendements élevés, pleines de promesses. Puis jalonnant le Rang Double, des maisons dispersées, loin des voisins, pas plus hautes qu'un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée, avec des gazons verts et des fleurs. Quelques granges, quelques silos. De loin en loin, quelques arbres, pas assez nombreux à mon goût, plantés près des maisons, beaux, majestueux. À mon grand dam toutefois, pas assez de boisés non plus, si ce n'est qu'à l'horizon. Des voisins assez près pour quelques échanges de service, et assez loin pour conserver son intimité.

Puis, celle que j'appelais avant tout ceci ma « petite maison » et que j'ai découverte comme un bijou dans son écrin. Une petite maison patrimoniale vieille de plus de 100 ans déménagée de Saint-Blaise sur pilotis en 1941, fièrement tirée par des chevaux, et assise sur une fondation de pierres creusée à la main par un homme au cœur bâtisseur. Une petite maison entourée de champs qui devaient me procurer l'assurance qu'aucun voisin ou industrie ne pouvaient venir m'envahir et s'établir trop près de mon petit paradis, la CPTAQ veillant jalousement à préserver le patrimoine agricole de ma région.

J'ai fait confiance aux institutions gouvernementales pour arrêter mon choix le plus judicieusement possible. J'ai eu tort. La CPTAQ faillit régulièrement à son mandat, en accordant aux industriels éoliens toutes les demandes d'exclusion qu'ils lui présentent.

LA DISGRÂCE DEPUIS 2010 :

Il m'est insupportable d'imaginer que de monstrueuses éoliennes pourraient accaparer mon paysage. Celle portant le numéro 8 serait la plus proche à 1152 mètres, et de ma propriété je les verrais toutes. Adieu paysage paisible et typiquement agricole!

Lorsque j'ai consulté les simulations visuelles utilisées par le promoteur, j'ai eu un grand choc. Celle qu'il a choisie comme emblème pour son projet est la grange de mon voisin située derrière chez moi et je la vois tous les jours de ma fenêtre de cuisine. Tous les jours cette grange me rappelle la menace qui plane sur nos têtes.

Que dire de la simulation visuelle 8 prise à quelques mètres de chez moi et qui prétend que seulement 2 éoliennes seraient visibles de ce point de vue? D'abord, je considère plutôt infantile le fait de cacher une structure de plus de 450 pieds de haut derrière un poteau de téléphone et puis c'est sous-estimer ses adversaires que de penser que personne ne remarquera qu'en reculant de quelques dizaines de mètres il aurait été possible de voir sur cette simulation visuelle non pas 2 mais bien 5 éoliennes.

Bien que le promoteur ait affirmé dans son étude d'impact que « *Les phénomènes de covisibilité et de visibilité successive avec le parc éolien Montérégie, situé à plus de 25 km vers le nord-ouest, seraient mineurs* »³, on le distingue en après-midi de ma cour arrière et on peut dénombrer au moins 6 éoliennes. Et là, je ne vous parle pas des lumières rouges qui clignotent la nuit et dérangent la concentration, surtout lorsque vous êtes au volant de votre voiture. Il est tout à fait évident que de Saint-Patrice de-Sherrington par exemple la « covisibilité » serait criante comme le nez au milieu d'un visage.



Photo prise de ma cour arrière le 17 mai 2015 avec mon petit appareil Canon PowerShot SD1100 IS

Je me demande comment ce promoteur et son armada de spécialistes de toutes sortes peuvent qualifier tout ce qui ne les arrange pas de mineur... C'est moi et non eux qui aurais à vivre avec leurs machines industrielles. C'est moi encore, la citoyenne, que le BAPE dit considérer comme l'experte de son milieu, et l'experte dit que des éoliennes ici

³ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/PR3.4.pdf, p. 37 du lien

dénatureraient complètement le paysage qui nous tient tant à cœur, résidents de la région.

J'en profite ici pour signaler à cette commission et aux personnes intéressées que les spécialistes du promoteur ont omis de répertorier notre garage qui mesure pourtant environ 20X30 pieds, donc pas si petit que ça, et qui existait déjà dans les années quarante, comme en fait foi la photo déposée en annexe.

Et le bruit? Une des principales raisons qui m'a fait choisir cet endroit était son calme. J'en ai besoin pour me ressourcer et me reposer, c'est essentiel à ma vie! De quel droit vient-on chambouler tout ça? Surtout, qu'on ne vienne pas me faire croire que les nuisances sonores seraient minimales elles aussi. Le soir, j'entends les roues du train passer sur les rails du chemin de fer qui se trouve à 2 km de chez moi, en aval des vents dominants! Les éoliennes elles seraient en amont de chez moi, toujours dans la trajectoire des vents dominants.

D'ailleurs, je me demande comment l'étude du climat sonore a pu être jugée recevable puisque des conditions anormales ont été enregistrées : cris délibérés dans le microphone du sonomètre, passage de tondeuse, utilisation de scie circulaire, disparition du fichier de données de la station météorologique au point 3, conditions climatiques non satisfaites lors de certains relevés.⁴ De plus, ces mesures ont été prises en automne 2011 et en juin et juillet 2012, des périodes très occupées en territoire agricole : ce sont les récoltes (fréquents passages de tracteurs, de batteuses, de camions, de machineries agricoles diverses, fonctionnement jour et nuit de séchoirs) et les foins, pas vraiment caractéristiques de la quiétude coutumière des environs.

Le promoteur a également occulté et évité les questions relatives au problème du transport et de la sécurité lors de la phase de construction en disant qu'un plan de transport devra être établi. À la vérité, il ne semble pas savoir par où passeront les camions et pour cause : la Grande Ligne du Rang Double est fragile et étroite, en partie sans accotements, reposant sur une base molle et instable, bref dangereuse et surtout incapable d'absorber une grande quantité de véhicules.

Ce n'est qu'à mots couverts qu'il laisse entrevoir que les camions entreraient par la Grande Ligne du Rang Double et ressortiraient ensuite par le Rang Double :

M. STÉPHANE POIRIER :

Donc, le plan de transport va justement devoir être confirmé avec le ministère des Transports, mais jusqu'à présent, ce qui est prévu c'est justement l'arrivée par la 221 qui va prendre la Grande ligne du Rang-Double, donc la section du Rang Saint-Joseph, et également le Rang Double entre Napierville et la Grande ligne du Rang-Double.

⁴ DNV – GL, Projet éolien St-Cyprien, Caractérisation du climat sonore initial, Volume 2, annexe N

Effectivement, le plan de transport va prendre en considération de justement tenter de trouver une solution pour que ces transports-là, ce soit, disons, équilibré entre ces deux routes-là.⁵

Il importe de noter qu'il est possible que des camions vides quittent l'aire de construction par le rang Double, réduisant ainsi de moitié le nombre de passage devant le Vignoble Morou.⁶

Notre tranquillité complètement détruite par le bruit, la poussière, le va-et-vient incessant de tous ces camions et des employés de chantier, la circulation et les détours obligatoires qui nous occasionneraient des désagréments, des pertes de temps, des surcharges financières à nous qui n'avons rien fait et demandé à personne, nous ne serions plus chez nous, nous n'aurions plus d'espace pour respirer dans le calme! Notre intimité du bout du rang soumise tous les jours aux regards curieux et indiscrets d'une foule étrangère, notre liberté d'aller et de venir à notre guise compromise, c'est insupportable!

Notre fond de rang n'est pas fait pour recevoir toute cette circulation et la Grande Ligne du Rang Double est un cul-de-sac, c'est impensable et dangereux pour les utilisateurs mais aussi pour les résidents. Comment dans de telles circonstances assurer la sécurité civile et garantir le libre accès aux véhicules d'urgence? L'experte en son milieu que je suis dit qu'il est impossible d'établir un plan de transport qui respecte les contraintes physiques du milieu et la sécurité de tous.

Il me semble être en plein cauchemar. Alors que j'avais recherché le calme me voilà confrontée à un promoteur éolien qui me présente de biens tristes perspectives de troubles de voisinage qui finiraient tout probablement en recours collectifs, comme cela se vit présentement dans la région de l'Érable. Le reportage d'Émilie Dubreuil à cet effet en a secoué plus d'un.⁷ Comment rester insensible devant la détresse et l'injustice subies par ces gens?

Pourquoi me forcerait-on à mettre mon équilibre, ma santé et ma qualité de vie en jeu au profit de promoteurs? Surtout qu'il n'y a actuellement aucun besoin pour des surplus d'électricité supplémentaires. Ce projet ne tient pas la route!

⁵ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/DT3.pdf, lignes 3240 à 3249

⁶ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/DA25.pdf, page 1

⁷ <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/05/11/004-eoliennes-demande-recours-collectif-saint-jean-de-brebeuf.shtml>, avec l'autorisation en annexe de l'auteur, Émilie Dubreuil

Si c'étaient des tours de béton hautes comme des buildings, de la poussière et du vacarme que je recherchais, c'est une maison adossée à un parc industriel que j'aurais achetée, pas une maison à la campagne!

Notre « petite maison », nous l'avons bichonnée et respectée parce qu'elle avait quelque chose de différent. Elle avait abrité plusieurs générations d'agriculteurs et d'agricultrices, elle avait vu la naissance de plusieurs enfants, elle avait abrité en son sein plusieurs marmailles et une dame Grégoire m'a dit un jour que tous les enfants de sa génération habitant le rang y étaient venus un jour ou l'autre passer la nuit car c'était la plus chaude du rang. Cette maison, elle parlait et elle avait une âme. Je pense qu'une de mes voisines aujourd'hui décédée et qui a accouché de plusieurs de ses enfants entre ses murs aurait bien de la peine de voir ce qui arrive actuellement. Avec cette menace qui rôde depuis 5 ans, notre maison a perdu son charme et son âme. C'est la chose la plus terrible qu'on pouvait lui faire : oublier tout ce qu'elle comporte de patrimoine et de passé.

Notre « petite maison », nous l'avons agrandie et beaucoup améliorée. Nous lui avons prodigué énormément d'amour et de soins. D'argent aussi. Elle représente notre seul fonds de pension à mon conjoint et moi-même. Même si nous voulions nous résigner à la vendre, nous ne pourrions pas car le promoteur aura beau dire ce qu'il voudra et choisir les études qui l'arrangent (souvent commandées par les lobbies du vent), la valeur des maisons baisse à proximité de complexes éoliens. Parmi toutes les maisons à vendre sur le marché, qui choisirait celle qui est près de ces machines industrielles? Une maison patrimoniale est déjà plus difficile à vendre qu'un autre type de maison en raison de ses contraintes inhérentes, imaginez avec des éoliennes en plus!

Cette maison dans laquelle nous avons investi temps et argent est ainsi devenue notre prison. Ou plutôt, c'est ce projet qui nous tient captifs, prisonniers. Pourtant, nous n'avons rien fait de répréhensible, nous n'avons pas tué, nous n'avons pas volé, ni conduit en état d'ébriété, ni vandalisé le bien d'autrui...

Ce qui m'amène à vous parler de l'intimidation dont nous sommes victimes depuis octobre 2010 parce que nous avons osé dire non et dénoncer ce projet infâme. Il semble que pour certaines personnes la violence et l'intimidation soient l'argument le plus convaincant. Toutefois j'ai des principes et des valeurs et je refuse de donner raison à la peur et la barbarie. Je dénonce cette façon de faire petite et lâche.

Notre boîte aux lettres est souvent vandalisée et c'est arrivé au moins une dizaine de fois (rapports d'événements et rapports d'état en annexe). La police a même déclaré une fois que les dommages avaient été causés par une hache. C'est dire la rage qui mène certains individus mal intentionnés. En septembre 2012, notre boîte aux lettres a fait les frais des accès de violence du ou des vandales deux fois en l'espace de 4 jours. Nous n'achetons plus de boîtes aux lettres neuves, c'est peine perdue, nous rafistolons celles qui peuvent être encore potables avec le restant des autres. Nous avertissons toujours la police qui finira bien un jour par mettre la main au collet du ou des voyous. Le dernier événement date du 25 mai 2015, tout de suite après la première partie des audiences du BAPE. D'autres que moi ont également été victimes pendant cette fin de semaine-là.

À deux occasions j'ai été personnellement agressée sur la route par des pro-éoliens qui tentaient soit de m'empêcher de passer, soit de m'envoyer dans le fossé. Comme ces héros agissent sans témoin, ils s'en sortent à bon compte. La mesquinerie humaine me surprendra toujours...

Alors quand le promoteur traite notre population de violente et de raciste, je trouve cela d'une ironie burlesque. Quand il nous parle d'établir des ponts avec notre communauté, il devrait d'abord prendre conscience que son projet l'a divisée et que son pont ne pourra trouver d'assises solides chez nous! Et que ce n'est pas en envoyant à ses opposants des lettres pour le moins menaçantes (voir en annexe) et en poursuivant notre municipalité et notre population qu'il arrivera à ses fins pour jeter des ponts et établir un dialogue...

La somme des efforts et des sacrifices que nous avons consentis mon conjoint et moi depuis toutes ces années ne peuvent pas être vains, ce serait beaucoup trop injuste. Qu'un promoteur éolien avide de profits et qui n'a de vert que la couleur des billets qu'il convoite puisse venir détruire nos vies est inconcevable.

Comme vous pouvez vous en douter, le quotidien dans le fond de mon rang a bien changé. Je n'ai plus de contacts avec mes voisins immédiats car ils ont tous signé leurs terres pour recevoir ces satanées éoliennes qui ne font qu'apporter problèmes et malheurs à notre communauté contre quelques milliers de dollars.

Nous vivons dans la peur perpétuelle de voir ce projet. Toutes nos pensées tournent autour de cette lutte inégale, nos discussions, nos rêves sont peuplés de ces spectres. Nos activités sociales en sont polluées. Nos temps libres y passent, nos vacances aussi,

et bien plus encore. Nous remettons bon nombre d'obligations à plus tard, nous mangeons à la sauvette, nous n'arrêtons jamais car nous avons besoin de chacune de nos minutes pour nous défendre. C'est une agression, un viol permanent depuis 5 ans.

C'est une effroyable torture de se sentir continuellement en zone sinistrée. Notre maison, l'endroit où nous devrions normalement nous trouver le plus en sécurité, n'est plus un refuge; notre environnement immédiat est devenu hostile et menaçant. Nous sommes attaqués dans notre essence et nos racines. Notre intégrité physique et psychologique est mise en péril. Ce projet a tué notre rang, il est en train de nous tuer comme individus, il tue aussi notre communauté!

Aujourd'hui, j'ai vu une tortue peinte traverser le Rang Double. Je me suis arrêtée pour la mettre dans le fossé afin qu'elle ne se fasse pas écraser. C'est la première fois en 19 ans que je vois une tortue près de chez moi. J'ai été très émue et troublée car j'ai eu cette triste pensée qu'avec un projet éolien et des milliers de camions pour sa construction, je ne reverrais plus jamais de tortues traverser ce chemin. Comme c'est déplorable!

J'aimerais que quelqu'un en haut lieu fasse comme moi avec cette tortue et réalise que Saint-Cyprien et la région a besoin d'aide pour que nous ne soyons pas écrasés par un projet éolien qui n'apportera rien de plus à l'ensemble des Québécois, au contraire. Pour que nous puissions continuer notre route sans avoir à nous sentir menacés perpétuellement.

Messieurs les commissaires, aidez-nous! Allez dire au gouvernement comme nous souffrons. Dites-lui de nous rendre nos vies, qu'on nous permette de rêver encore, de rire encore, de vivre, simplement. Qu'on nous rende nos droits et notre dignité. Que ce gouvernement dise et montre à ses citoyens qu'ils peuvent reprendre confiance en leurs institutions et que l'absence d'acceptabilité sociale du projet de KSE ne s'inscrit pas dans une démarche de développement durable.

Le 5 juin 2015, le Premier ministre Couillard déclarait en Chambre lors d'un débat portant sur l'éducation que son gouvernement respecterait les chartes des droits et libertés. J'aimerais rappeler que la charte des droits et libertés de la personne considère « que tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité et ont droit à une égale protection de la loi » et que l'article 1 garantit que « Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne. »⁸

⁸http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_12/C12.HTM, p. 1

Je compte donc sur le gouvernement pour qu'il cesse d'exercer sur nous des pressions discriminatoires pour avantager une autre communauté et qu'il nous garantisse la sûreté et l'intégrité dans nos propres demeures.

Agir autrement serait de sa part fondamentalement irresponsable et transmettrait à la population un message contraire à tous les principes démocratiques mis en place dans notre société.

Messieurs de la commission, je demande au gouvernement de ne pas accorder son aval au projet éolien Saint-Cyprien car il est très malsain pour tous les citoyens du Québec et en particulier pour la population de notre région.

Je vous remercie de m'avoir lue et écoutée.

Brigitte Schoemans

«Fin du mémoire»